

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-6 19SGADL0211

SEANCE DU
19 DÉCEMBRE 2019

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 62
Date de convocation : 13 décembre 2019
Date d'affichage : 20 décembre 2019

OBJET : Budget Primitif 2020 - Adoption du budget annexe Assainissement collectif
--

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 71
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 56
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 15
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers : <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 9 • n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 19 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe BAUMEL - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Catherine BUCHAUDON - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Marie-France FERRY - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Sébastien GANE - Mme Josiane GENEVOIS - M. Jean GIRARDON - M. Jean-Luc GISCLON - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Cyrille POLITI - M. Dominique RAVAUULT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)
M. GRONFIER (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GOSSE (pouvoir à M. Jean-Claude LARONDE)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
Mme BUCHALIK (pouvoir à M. Christian CATON)
Mme ROUSSEAU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
Mme RAMES (pouvoir à Mme Josiane GENEVOIS)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Lionel DUBAND



Le rapporteur expose :

« Le projet de budget primitif 2020 assainissement collectif s'inscrit dans la poursuite des objectifs suivants :

- Assurer la maîtrise qualitative et quantitative des eaux usées des usagers domestiques et industriels,
- Améliorer la lisibilité et la qualité perçue du service public communautaire aux usagers,
- Assurer le financement durable du service.

Dans ce cadre, les dépenses totales de fonctionnement de ce budget s'élèvent à 8 186 500 €, dont plus de 4,9 M € au titre de contrat de régie intéressée.

Les charges liées à la régie intéressée comprennent notamment :

- 1 529 000 € de remboursement des charges de personnel au régisseur,
- 912 000 € de frais de sous-traitance,
- 754 000 € de remboursement de charges diverses (télécommunications, loyers, assurances, etc...)
- 372 000 € pour la consommation électrique,
- 215 000 € pour les produits de traitement.
- 324 000 € pour le traitement et l'évacuation des boues,
- 74 000 € pour les impôts et taxes (taxes foncières et CET)
- 528 000 € au titre des frais de siège et 71 000 € de charges de mise en œuvre d'outils d'exploitation (modélisation, hypervision, etc...).

Il est à noter que la répartition du montant de ces charges a été réajustée, par rapport au BP 2019, en fonction des réalisations effectives sur les exercices 2018 et 2019.

Les autres charges à caractère générale, hors régie intéressée, concernent principalement l'entretien des lagunes, des exutoires et déversoirs d'orage et la dératisation des réseaux (97 000 €).

Les charges de personnel intègrent le remboursement au budget principal des frais du service dédié à la gestion de la compétence, pour 383 000 €.

Les autres charges de gestion courante comprennent la compensation financière des tarifs du SMEMAC (41 000 €).

Enfin, les atténuations de produits (400 000 €) correspondent au reversement des redevances à l'agence de l'eau.

S'y ajoutent le remboursement des intérêts de la dette pour 134 666 € et les amortissements des immobilisations qui représentent 1 493 410 € (mouvements d'ordre).

Les charges exceptionnelles intègrent la prévision de rémunération du régisseur (qui sera ajustée en fonction du résultat d'exploitation en fin d'année) pour 149 000 €.

Dans ces conditions, la section de fonctionnement dégage un autofinancement de 379 424 €.

Les recettes de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement collectif assurent le financement de ces dépenses. Elles intègrent l'ensemble des recettes issues de la facturation et qui correspondent aux produits des surtaxes et des participations aux branchements (6 865 000 €). Elles comprennent également le remboursement du budget général au titre des eaux pluviales (911 000 €), et les amortissements des subventions pour 410 500 € (recettes d'ordre).

Au vu de ces éléments, les niveaux d'épargne (nette et brute) du budget annexe assainissement se présentent de la manière suivante :

Fonctionnement	BP 2019	BP 2020	Evolution BP 2020 / BP 2019
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) ^(a)	7 911 000	7 776 000	-1,71%
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) hors intérêts ^(b)	6 144 820	6 179 000	0,56%
Epargne de gestion ^(c=a-b)	1 766 180	1 597 000	-9,58%
Intérêts de la dette ^(d)	203 408	134 666	-33,80%
Epargne brute ^(e=c-d)	1 562 772	1 462 334	-6,43%
Remboursement capital de la dette ^(f)	225 500	361 700	60,40%
Epargne nette ^(g=e-f)	1 337 272	1 100 634	-17,70%

Etant précisé, que l'évolution des ratios à ce stade budgétaire (budget) est liée notamment aux ajustements des différentes dotations au titre de la mise en œuvre de la régie intéressée.

En ce qui concerne les dépenses d'équipement 2020, celles-ci s'élèvent à 3 375 640 €. Il est à noter que la création d'une autorisation de programme va être proposée pour les travaux de rénovation des usines, afin d'améliorer la lisibilité pluriannuelle des opérations.

Les principales opérations d'investissement prévues pour 2020 sont les suivantes :

- Réalisation d'expertises (739 000 €) liées notamment aux schémas directeurs à Torcy, Blanzay, et Montceau ;
- La rénovation de réseaux (1 065 000 €) dont les plus importantes opérations sont prévues à Ciry (lieudit les Porrots), au Creusot (route de Montcenis et rue du tunnel), à Montceau (impasse Marat) et à Gévelard ;
- Les travaux sur les usines de traitement pour 206 000 € ;
- Les extensions de réseau (285 000 €) dans le cadre du développement de l'habitat et des zones d'activités, pour permettre la mutation du SPANC à l'assainissement collectif et pour réaliser des branchements isolés ;
- 630 000 € d'opérations d'intérêt communautaire pour les demandes de branchements isolés, le renouvellement des branchements en eaux usées et de regards ;
- 510 640 € au titre de travaux de renouvellement prévus dans le cadre du contrat de régie intéressée.

Le programme détaillé des investissements est annexé au présent rapport. Le total des dépenses réelles d'investissement s'élève à 3 746 640 € dont 361 700 € au titre du remboursement du capital des emprunts.

A ces dépenses d'investissement s'ajoutent les opérations d'ordre qui intègrent l'amortissement des subventions de 410 500 €, soit un montant total de 4 157 140 €.

Le financement de ces travaux est notamment assuré par des subventions (500 000 €), de l'autofinancement (379 424 €), un emprunt d'équilibre (1 784 306 €) et la dotation aux

amortissements (1 493 410 €).

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

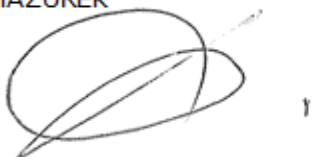
- D'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe assainissement collectif pour un montant de 12 343 640 €.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 décembre 2019
et publié, affiché ou notifié le 20 décembre 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**BUDGET PRIMITIF 2020 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre Nature	Code	INTITULE	BP 2019	BP 2020
DEPENSES REELLES				
6226	A	Personnel	1 244 000	1 529 000
6061	B	Energie	514 000	372 000
6068	C	Produits de traitement	0	215 000
6068	D	Evacuation et traitement des boues	39 000	324 000
618	H	Remboursables divers	0	404 000
618	E	Analyses	0	47 000
618	F	Frais gestion de clientèle	409 000	426 000
6068	F	Entretiens postes relèvement		28 000
6068	F	Entretien stations épuration	111 000	49 000
6068	F	Entretien réseaux branchements		39 000
611	F	Remboursables matières et divers	1 172 000	370 000
6378	G	Impôts locaux	79 000	74 000
61551	H	Véhicules	180 000	239 000
6262	H	Télécommunications	82 000	83 000
6161	H	Assurances	27 000	28 000
011		Charges à caractère général RI	3 857 000	4 227 000
6068		Autres matières et fournitures	5 000	4 000
6137		Redevances	6 000	15 000
6156		Maintenance	80 000	97 000
617		Etudes et recherches		20 000
6288		Autres		25 000
6378		Impôts	42 000	19 000
011		Charges à caractère général hors RI	133 000	180 000
011		Total charges à caractère général	3 990 000	4 407 000
6215	012	Personnel affecté	367 820	383 000
		Total Charges de personnel	367 820	383 000
658	K	Contribution aux services centraux	508 000	528 000
658	L	Renouvellement programmé fct	68 000	71 000
65		Autres charges des gestion courante RI	576 000	599 000
6541		Admissions en non valeur	300 000	200 000
658		Charges diverses de gestion courante	51 000	41 000
65		Autres charges des gestion courante hors RI	351 000	241 000
65		Autres charges de gestion courante	927 000	840 000
66		Charges financières	203 408	134 666
678	R	Résultat régisseur	102 000	124 000
678	INT	Intéressement régisseur	65 000	25 000
67		Autres charges exceptionnelles RI	167 000	149 000
67		Autres charges exceptionnelles hors RI	0	0
67		Charges exceptionnelles	167 000	149 000
014		Atténuation de produit (reversement AE)	693 000	400 000
Total des dépenses régie intéressée			4 600 000	4 975 000
Total dépenses hors régie intéressée			1 748 228	1 338 666
TOTAL DEPENSES REELLES			6 348 228	6 313 666
DEPENSES D'ORDRE				
042		Dotation amortissements et charges financières	1 470 000	1 493 410
023		Virement à la section d'investissement	534 772	379 424
		Capital de la dette	225 500	361 700
		Travaux	309 272	17 724
		TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 004 772	1 872 834
TOTAL DEPENSES			8 353 000	8 186 500

Chapitre Nature	Code	INTITULE	BP 2019	BP 2020
RECETTES REELLES				
70		Produit des surtaxes	7 000 000	6 865 000
74		Subventions d'exploitation et participation	911 000	911 000
76		Produits financiers	0	0
		TOTAL RECETTES REELLES	7 911 000	7 776 000
RECETTES D'ORDRE				
042		Amortissements des subventions	442 000	410 500
		TOTAL RECETTES D'ORDRE	442 000	410 500
		TOTAL RECETTES	8 353 000	8 186 500

**BUDGET PRIMITIF 2020 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SECTION D' INVESTISSEMENT**

Chapitre	INTITULE	BP 2019	BP 2020
DEPENSES REELLES			
16	Emprunts & Dettes	225 500,00	361 700,00
20	Immobilisations incorporelles	858 287,00	749 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 275 000,00	2 116 000,00
23	Immobilisations en cours	491 000,00	510 640,00
26	Participations		9 300,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 849 787,00	3 746 640,00
DEPENSES D'ORDRE			
040	Amortissements des subventions	442 000,00	410 500,00
041	T.V.A	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	442 000,00	410 500,00
	TOTAL DEPENSES	4 291 787,00	4 157 140,00
RECETTES REELLES			
13	Subventions d'investissement	234 600,00	500 000,00
16	Emprunt	2 052 415,00	1 784 306,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 287 015,00	2 284 306,00
RECETTES D'ORDRE			
021	Virement de la section de fonctionnement	534 772,00	379 424,00
	Capital de la dette	225 500,00	361 700,00
	Travaux	309 272,00	17 724,00
040	Amortissements des immobilisations	1 470 000,00	1 493 410,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 004 772,00	1 872 834,00
	TOTAL RECETTES	4 291 787,00	4 157 140,00

BUDGET PRIMITIF 2020
BUDGET ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT

DESIGNATION	CODIFICATION	BP 2020
POLITIQUE TRAITEMENT DES EAUX USEES	EU	461 320,00
AP <i>Sous-Politique : Rénovation Usines</i>	EU RU	461 320,00
<i>Programme : études et travaux UDEP</i>	EU RU U	206 000,00
UDEP de Blanzly	EURUU 286	20 000,00
UDEP de Montceau	EURUU 287	10 000,00
Montcenis - Pompe de refoulement	EURUU 288	16 000,00
UDEP de Saint Laurent d'Andenay	EURUU 289	130 000,00
UDEP de Torcy	EURUU 290	15 000,00
Sécurisation des ouvrages	EURUU 291	15 000,00
<i>Programme : Garantie d'Entretien et de Renouvellement régisseur (GER)</i>	EU RU G	255 320,00
GER	EURUG 292	255 320,00

DESIGNATION	CODIFICATION	BP 2020
POLITIQUE RENOVATION ET DEVELOPPEMENT RESEAUX	RE	2 175 320,00
<i>Sous-Politique : Rénovation de réseaux</i>	RE RR	1 320 320,00
<i>Programme : Travaux sur réseaux</i>	RE RR T	1 065 000,00
Ciry - les porrots	RERRT 293	285 000,00
Creusot - route de Montcenis	RERRT 294	80 000,00
Creusot - rue du tunnel	RERRT 295	85 000,00
Génélard - Camille de Tournon	RERRT 296	120 000,00
Marmagne - rue des millepertuis, rue des Pérelles, rue des Jonquilles, rue des Primevères	RERRT 297	30 000,00
Montceau - impasse Marat	RERRT 298	45 000,00
Montchanin - parking de la gare SNCF	RERRT 299	50 000,00
Dotation - Renouvellement / mise à niveau de regards de visite - cadres et tampons	RERRT 322	120 000,00
Dotation renouvellement des branchements EU et unitaires + mise à niveau des boîtes de branchement	RERRT 323	150 000,00
Urgences	RERRT 300	100 000,00
<i>Programme : Garantie d'Entretien et de Renouvellement régisseur (GER)</i>	RE RR G	255 320,00
GER	RERRG 301	255 320,00
<i>Sous-Politique : Extensions de réseau</i>	RE EX	855 000,00
<i>Programme : Accompagnement opérations économiques</i>	RE EX E	95 000,00
Creusot - Mach 2	REEXE 302	45 000,00
Montceau - ZA du Prélong	REEXE 303	50 000,00
<i>Programme : Accompagnement opérations d'habitat</i>	RE EX H	190 000,00
Blanzly - rue de l'égalité	REEXH 304	65 000,00

DESIGNATION	CODIFICATION	BP 2020
Ciry - les Porrots	REEXH 305	80 000,00
Perrecy - Lotissement "le coteau du soleil"	REEXH 306	45 000,00
<i>Programme : Autres extensions de réseaux</i>	RE EX A	270 000,00
Urgences	REEXA 307	270 000,00
<i>Programme : Branchements neufs</i>	RE BR N	300 000,00
Dotations nouvelles demandes de branchements isolés	REBRN 308	300 000,00

DESIGNATION	CODIFICATION	BP 2020
POLITIQUE EXPERTISES GENERALES	EI	739 000,00
<i>Sous-Politique : Etudes</i>	EI ET	739 000,00
<i>Programme : Schémas directeurs</i>	EI ET S	679 000,00
SDA Torcy	EIETS 309	267 000,00
SDA Montceau	EIETS 310	92 000,00
SDA Blanzey	EIETS 311	69 000,00
SDA Gévelard-bourg	EIETS 312	10 000,00
SDA Sanvignes-Essarts	EIETS 313	36 000,00
SDA Saint Sernin	EIETS 314	63 000,00
SDA Breuil Bourg	EIETS 315	11 000,00
SDA Ecuisses	EIETS 316	12 000,00
SDA Perrecy bourg, Sanvignes Velay, Charmoy bourg, Charmoy calvaire	EIETS 317	79 000,00
Suivi des micropolluants	EIETS 318	20 000,00
Suites Diagnostic amont	EIETS 319	20 000,00
<i>Programme : Contrôle - Surveillance</i>	EI ET C	60 000,00
Diagnostics réseaux	EIETC 320	20 000,00
Autosurveillance en lien avec les SDA	EIETC 321	40 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT		3 375 640

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24710029000193	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresorier le creusot

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	30
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	31
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 186 500,00	8 186 500,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	8 186 500,00	8 186 500,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 157 140,00	4 157 140,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 157 140,00	4 157 140,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 343 640,00	12 343 640,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 990 000,00	0,00	4 407 000,00	4 407 000,00	4 407 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	367 820,00	0,00	383 000,00	383 000,00	383 000,00
014	Atténuations de produits	693 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	927 000,00	0,00	840 000,00	840 000,00	840 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 977 820,00	0,00	6 030 000,00	6 030 000,00	6 030 000,00
66	Charges financières	203 408,00	0,00	134 666,00	134 666,00	134 666,00
67	Charges exceptionnelles	167 000,00	0,00	149 000,00	149 000,00	149 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 348 228,00	0,00	6 313 666,00	6 313 666,00	6 313 666,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	534 772,00		379 424,00	379 424,00	379 424,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 470 000,00		1 493 410,00	1 493 410,00	1 493 410,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 004 772,00		1 872 834,00	1 872 834,00	1 872 834,00
TOTAL		8 353 000,00	0,00	8 186 500,00	8 186 500,00	8 186 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 186 500,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 000 000,00	0,00	6 865 000,00	6 865 000,00	6 865 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	911 000,00	0,00	911 000,00	911 000,00	911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 911 000,00	0,00	7 776 000,00	7 776 000,00	7 776 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 911 000,00	0,00	7 776 000,00	7 776 000,00	7 776 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	442 000,00		410 500,00	410 500,00	410 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		442 000,00		410 500,00	410 500,00	410 500,00
TOTAL		8 353 000,00	0,00	8 186 500,00	8 186 500,00	8 186 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 186 500,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 462 334,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	858 287,00	0,00	749 000,00	749 000,00	749 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 275 000,00	0,00	2 116 000,00	2 116 000,00	2 116 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	491 000,00	0,00	510 640,00	510 640,00	510 640,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 624 287,00	0,00	3 375 640,00	3 375 640,00	3 375 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	225 500,00	0,00	361 700,00	361 700,00	361 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	9 300,00	9 300,00	9 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		225 500,00	0,00	371 000,00	371 000,00	371 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 849 787,00	0,00	3 746 640,00	3 746 640,00	3 746 640,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	442 000,00		410 500,00	410 500,00	410 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		442 000,00		410 500,00	410 500,00	410 500,00
TOTAL		4 291 787,00	0,00	4 157 140,00	4 157 140,00	4 157 140,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 157 140,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	234 600,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 052 415,00	0,00	1 784 306,00	1 784 306,00	1 784 306,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 287 015,00	0,00	2 284 306,00	2 284 306,00	2 284 306,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 287 015,00	0,00	2 284 306,00	2 284 306,00	2 284 306,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	534 772,00		379 424,00	379 424,00	379 424,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 470 000,00		1 493 410,00	1 493 410,00	1 493 410,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 004 772,00		1 872 834,00	1 872 834,00	1 872 834,00
TOTAL		4 291 787,00	0,00	4 157 140,00	4 157 140,00	4 157 140,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 157 140,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 462 334,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 407 000,00		4 407 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	383 000,00		383 000,00
014	Atténuations de produits	400 000,00		400 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	840 000,00		840 000,00
66	Charges financières	134 666,00	0,00	134 666,00
67	Charges exceptionnelles	149 000,00	0,00	149 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 493 410,00	1 493 410,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		379 424,00	379 424,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 313 666,00	1 872 834,00	8 186 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 186 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	410 500,00	410 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	361 700,00	0,00	361 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	749 000,00	0,00	749 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 116 000,00	0,00	2 116 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	510 640,00	0,00	510 640,00
26	Participations et créances rattachées	9 300,00	0,00	9 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 746 640,00	410 500,00	4 157 140,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 157 140,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 865 000,00		6 865 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	911 000,00		911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	410 500,00	410 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	7 776 000,00	410 500,00	8 186 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 186 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	500 000,00	0,00	500 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 784 306,00	0,00	1 784 306,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 450 000,00	1 450 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		43 410,00	43 410,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		379 424,00	379 424,00
	Recettes d'investissement – Total	2 284 306,00	1 872 834,00	4 157 140,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 157 140,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 990 000,00	4 407 000,00	4 407 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	514 000,00	372 000,00	372 000,00
6068	Autres matières et fournitures	155 000,00	659 000,00	659 000,00
611	Sous-traitance générale	1 172 000,00	370 000,00	370 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	6 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	180 000,00	239 000,00	239 000,00
6156	Maintenance	80 000,00	97 000,00	97 000,00
6161	Multirisques	27 000,00	28 000,00	28 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	409 000,00	877 000,00	877 000,00
6226	Honoraires	1 244 000,00	1 529 000,00	1 529 000,00
6262	Frais de télécommunications	82 000,00	83 000,00	83 000,00
6288	Autres	0,00	25 000,00	25 000,00
6378	Autres taxes et redevances	121 000,00	93 000,00	93 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	367 820,00	383 000,00	383 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	367 820,00	383 000,00	383 000,00
014	Atténuations de produits (7)	693 000,00	400 000,00	400 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	693 000,00	400 000,00	400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	927 000,00	840 000,00	840 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	300 000,00	200 000,00	200 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	627 000,00	640 000,00	640 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 977 820,00	6 030 000,00	6 030 000,00
66	Charges financières (b) (8)	203 408,00	134 666,00	134 666,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	186 000,00	146 250,00	146 250,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 592,00	-22 084,00	-22 084,00
6618	Intérêts des autres dettes	20 000,00	8 500,00	8 500,00
6688	Autre	0,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	167 000,00	149 000,00	149 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	167 000,00	149 000,00	149 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 348 228,00	6 313 666,00	6 313 666,00
023	Virement à la section d'investissement	534 772,00	379 424,00	379 424,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 470 000,00	1 493 410,00	1 493 410,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 470 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00	43 410,00	43 410,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 004 772,00	1 872 834,00	1 872 834,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 004 772,00	1 872 834,00	1 872 834,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 353 000,00	8 186 500,00	8 186 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 186 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	164 676,85
--------------------------------	------------

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	186 760,85
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-22 084,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 000 000,00	6 865 000,00	6 865 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	6 207 000,00	6 300 000,00	6 300 000,00
704	Travaux	100 000,00	165 000,00	165 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	693 000,00	400 000,00	400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	911 000,00	911 000,00	911 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	911 000,00	911 000,00	911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 911 000,00	7 776 000,00	7 776 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 911 000,00	7 776 000,00	7 776 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	442 000,00	410 500,00	410 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	442 000,00	410 500,00	410 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		442 000,00	410 500,00	410 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 353 000,00	8 186 500,00	8 186 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 186 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	858 287,00	749 000,00	749 000,00
2031	Frais d'études	858 287,00	749 000,00	749 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 275 000,00	2 116 000,00	2 116 000,00
2111	Terrains nus	3 000,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	1 377 000,00	196 000,00	196 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	895 000,00	1 920 000,00	1 920 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	491 000,00	510 640,00	510 640,00
238	Avances commandes immo. incorp.	491 000,00	510 640,00	510 640,00
Total des dépenses d'équipement		3 624 287,00	3 375 640,00	3 375 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	225 500,00	361 700,00	361 700,00
1641	Emprunts en euros	28 500,00	104 000,00	104 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	123 500,00	196 200,00	196 200,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	20 500,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	20 500,00	20 500,00
1687	Autres dettes	53 000,00	41 000,00	41 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	9 300,00	9 300,00
261	Titres de participation	0,00	9 300,00	9 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		225 500,00	371 000,00	371 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 849 787,00	3 746 640,00	3 746 640,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	442 000,00	410 500,00	410 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	442 000,00	410 500,00	410 500,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	341 300,00	296 657,00	296 657,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	1 400,00	8 765,00	8 765,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 000,00	6 264,00	6 264,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	19 000,00	18 785,00	18 785,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	2 600,00	5 329,00	5 329,00
13918	Autres subventions d'équipement	74 700,00	74 700,00	74 700,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		442 000,00	410 500,00	410 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 291 787,00	4 157 140,00	4 157 140,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 157 140,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	234 600,00	500 000,00	500 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	91 500,00	500 000,00	500 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	112 500,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	30 600,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 052 415,00	1 784 306,00	1 784 306,00
1641	Emprunts en euros	2 052 415,00	1 784 306,00	1 784 306,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 287 015,00	2 284 306,00	2 284 306,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 287 015,00	2 284 306,00	2 284 306,00
021	Virement de la section d'exploitation	534 772,00	379 424,00	379 424,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 470 000,00	1 493 410,00	1 493 410,00
28031	Frais d'études	13 700,00	15 800,00	15 800,00
28033	Frais d'insertion	3 200,00	700,00	700,00
281311	Bâtiments d'exploitation	200 000,00	199 000,00	199 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	335 000,00	340 000,00	340 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	779 100,00	754 500,00	754 500,00
281562	Service d'assainissement	139 000,00	140 000,00	140 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	43 410,00	43 410,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 004 772,00	1 872 834,00	1 872 834,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 004 772,00	1 872 834,00	1 872 834,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 291 787,00	4 157 140,00	4 157 140,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 157 140,00
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 749 761,90									
1641 Emprunts en euros (total)					5 749 761,90									
412 réam	SFIL CAFFIL	08/10/2019	01/12/2019	01/12/2020	5 350 831,61	F	Taux fixe à 2 %	2,000	2,030	EUR	A	P	O	A-1
419	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2008	02/12/2008	25/05/2009	17 851,78	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,740	EUR	A	P	O	A-1
426	BANQUE POPULAIRE	15/06/2009	15/06/2009	15/06/2010	30 109,79	F	Taux fixe à 3.1 %	3,100	3,100	EUR	A	P	O	A-1
432	CREDIT MUTUEL	31/08/2009	31/08/2009	31/08/2010	63 232,26	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1
455	CREDIT MUTUEL	22/11/2012	01/01/2014	31/03/2014	161 563,12	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	5,040	EUR	T	P	O	A-1
474	SFIL CAFFIL	07/05/2005	01/01/2018	01/06/2018	28 173,37	V	(Euribor 12M + 0.25)-Floor -0.25 sur Euribor 12M	0,120	0,120	EUR	A	X	O	A-1
478	Agence France Locale	19/09/2019	21/10/2019	20/03/2020	97 999,97	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	0,100	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					177 975,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					177 975,00									

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
470	Agence de l'Eau Loire Bretagne	22/09/2015	22/09/2015	31/10/2017	177 975,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					931 573,86									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					931 573,86									
425	AUTRE	01/01/2008	01/01/2008	01/04/2008	547 700,03	V	Autre...	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1
457	AUTRE	01/01/2015	01/01/2015	01/02/2015	383 873,83	F	Autre...	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
Total général					6 859 310,76									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 629 863,62					225 195,26	116 498,43	0,00	8 822,27
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 629 863,62					225 195,26	116 498,43	0,00	8 822,27
412 réam	N	0,00	A-1	5 350 831,61	21,92	F	Taux fixe à 2 %	2,030	196 008,46	108 800,24	0,00	8 591,37
419	N	0,00	A-1	7 602,26	5,40	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	1 153,63	284,32	0,00	144,04
426	N	0,00	A-1	3 173,88	0,46	F	Taux fixe à 3.1 %	3,100	3 173,88	98,36	0,00	0,00
432	N	0,00	A-1	12 652,14	1,67	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	6 205,07	493,43	0,00	83,81
455	N	0,00	A-1	136 980,53	18,00	F	Taux fixe à 4.95 %	5,040	4 849,81	6 691,43	0,00	0,00
474	N	0,00	A-1	20 623,23	5,42	V	(Euribor 12M + 0.25)-Floor -0.25 sur Euribor 12M	0,090	3 753,13	18,24	0,00	0,61
478	N	0,00	A-1	97 999,97	9,72	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	10 051,28	112,41	0,00	2,44
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		286 987,90					20 499,14	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		286 987,90					20 499,14	0,00	0,00	0,00
470	N	0,00	A-1	286 987,90	13,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	20 499,14	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		444 489,51					40 055,59	8 221,20	0,00	6 836,70
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		444 489,51					40 055,59	8 221,20	0,00	6 836,70
425	N	0,00	A-1	180 233,30	12,25	V	Autre...	0,000	19 342,79	1 691,00	0,00	1 145,49
457	N	0,00	A-1	264 256,21	19,08	F	Autre...	4,500	20 712,80	6 530,20	0,00	5 691,21
Total général		0,00		6 361 341,03					285 749,99	124 719,63	0,00	15 658,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 361 341,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 750 €	30/09/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'insertion (non suivi de travaux)	5	30/09/2015
L	Frais d'études (non suivi de travaux)	5	30/09/2015
L	Constructions	60	30/09/2015
L	Installations, matériel et outillages techniques	60	30/09/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		772 200,00	772 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		361 700,00	361 700,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	104 000,00	104 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	196 200,00	196 200,00
1678	Autres emprunts et dettes	20 500,00	20 500,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	41 000,00	41 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		410 500,00	410 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	410 500,00	410 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	772 200,00	0,00	0,00	772 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 872 834,00	III 1 872 834,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 872 834,00	1 872 834,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	15 800,00	15 800,00
28033	Frais d'insertion	700,00	700,00
281311	Bâtiments d'exploitation	199 000,00	199 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	340 000,00	340 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	754 500,00	754 500,00
281562	Service d'assainissement	140 000,00	140 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	43 410,00	43 410,00
021	Virement de la section d'exploitation	379 424,00	379 424,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 872 834,00	0,00	0,00	0,00	1 872 834,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	772 200,00
Ressources propres disponibles	IV	1 872 834,00
Solde	V = IV – II (6)	1 100 634,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-EURUUG-V	0,00	1 410 320,00	1 410 320,00	0,00	461 320,00	949 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
26/09/2017 - Régie intéressée	Véolia Eau	Creusot Montceau Eau	Société locale	39 524 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
- Participation au capital	Agence France Locale	AFL	Société territoriale	46 600,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .